

LES REGISTRES DE LANGUE

On distingue habituellement quatre registres de langue. Il importe d'utiliser le registre de langue adapté au contexte de la communication (p. ex., le registre soutenu est employé surtout à l'écrit; le registre familier est utilisé surtout entre amis ou en famille).

LE REGISTRE SOUTENU

Le registre soutenu est celui dont on se sert dans les situations formelles, les conférences et les textes officiels. Le locuteur emploie des mots, des expressions ou des structures rares, recherche des effets de style. On l'emploie surtout à l'écrit.

LE REGISTRE COURANT OU NEUTRE

Le registre courant ou neutre est le registre de langue qu'utilisent les médias d'une certaine importance. Le locuteur emploie les mots justes et les expressions ou les structures appropriées; il s'exprime d'une façon correcte.

LE REGISTRE FAMILIER

Le registre familier est celui que l'on utilise spontanément, celui des conversations entre parents, amis, connaissances. La personne qui parle utilise un vocabulaire simple, escamote des syllabes, abrège certains mots, etc.

LE REGISTRE POPULAIRE

Le registre populaire recourt à un vocabulaire pauvre, à des anglicismes, à des jurons, à des expressions populaires utilisées dans certains milieux et à des mots déformés.

Adapté de l'*Aide-mémoire, Français, de la 9^e à la 12^e année*, édition révisée, CFORP, 2009, p. 18.